

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 43 (1935)
Heft: 2

Artikel: Trois chirurgiens de Lausanne, Franco, Griffon, Fabri
Autor: Olivier, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-33410>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

Trois chirurgiens de Lausanne, Franco, Griffon, Fabri.

(*Suite et fin.*)

JEAN GRIFFON (environ 1544 - 1604)

Pour Griffon, si nous avons quelques détails sur les dix ans qu'il passe à Genève⁶⁵, nous en sommes au contraire, pour son séjour à Lausanne et la fin de sa vie, réduits presque exclusivement aux souvenirs que Guillaume Fabri nous a conservés⁶⁶. Bien qu'il eût mis par écrit ses observations de chirurgie⁶⁷, il n'arriva jamais à les publier. Nous devons ainsi nous contenter, au lieu de « l'honneur et de la renommée immortels » que lui promettait Fabri s'il se décidait à imprimer, du reflet que son disciple a généreusement projeté sur lui. Originaire de San Miniato, né vers 1544, il est à Genève dès 1582 ; encore un réfugié pour cause de religion. Il s'y marie, malgré l'opposition d'une mère « fort papiste » ; devient chirurgien de l'hôpital en 1586, rend toute sorte de services à la Seigneurie et reçoit la bourgeoisie gratuite le 10 décembre 1588.

Les relations entre le chirurgien et le Conseil se gâtèrent lorsque Griffon insista pour être mieux payé, alors que la caisse de l'Etat était vidée par les temps de guerre. En 1592, Griffon estimait qu'on lui devait 840 florins ; le 4 juillet il se retira à Lausanne ; il fallut lui envoyer sa femme et ses meubles qu'il réclamait. Il resta à Lausanne

deux ans environ ; Fabri rapporte plusieurs opérations remarquables de cette période, une tumeur de 26 livres à l'épaule (III, 63)⁶⁸, une autre de 7 livres, au bas de la région cervicale (VI, 16), surtout la restauration merveilleuse d'un nez coupé. Fabri n'y assita pas ; il était alors dans son pays ; mais il vit souvent ensuite l'opérée, qui se maria⁶⁹ et vécut longtemps chez des amis à lui, à Lausanne. Le résultat était admirable ; à peine remarquait-on que l'organe eût quelque chose d'artificiel ; il était pourvu de sensibilité. Tout au plus l'extrémité bleuissait-elle légèrement par les plus grands froids de l'hiver. Mais ce que Fabri trouve le plus beau, c'est que Griffon ait entrepris une œuvre aussi difficile, sans l'avoir jamais vu exécuter ; il lui avait suffi de rencontrer un voyageur italien, opéré de la sorte par le chirurgien bolonais Tagliacozzi, et qui lui en avait parlé. Quelle preuve de son éminente habileté !⁷⁰ Il est aussi l'un des rares chirurgiens progressistes qui opèrent les hernies sans enlever le testicule⁷¹.

Ce n'est pas l'admiration seule de Fabri pour son ancien maître qui nous touche dans tout ce qu'il rapporte de lui, ni même les assurances de son affection pour lui ; cette affection se manifeste mieux qu'en paroles, en gestes qui font l'éloge de celui qui les inspire autant que de Fabri. Celui-ci n'a pas de plus ardent désir que de voir enfin Griffon arriver à publier ses observations ; il se met entièrement à son service pour cela, le supplie de lui passer une copie de ses manuscrits, des dessins des instruments inventés par lui ; « que cela ne meure pas avec toi ! » Griffon promit ; il semble avoir traversé des temps difficiles dans les dernières années de sa vie⁷² et les encouragements prodigues par son ami ont dû lui être doublement précieux — mais Fabri ne vit rien venir. Encore après que la nouvelle du décès de son ancien maître lui fut parvenue de Paris, Fabri s'efforça

en vain de sauver ses manuscrits en écrivant à du Chesne de s'entendre pour cela avec les héritiers⁷³... *Habent sua fata libelli.*

GUILLAUME FABRI, FABRICE DE HILDEN (1560-1634)

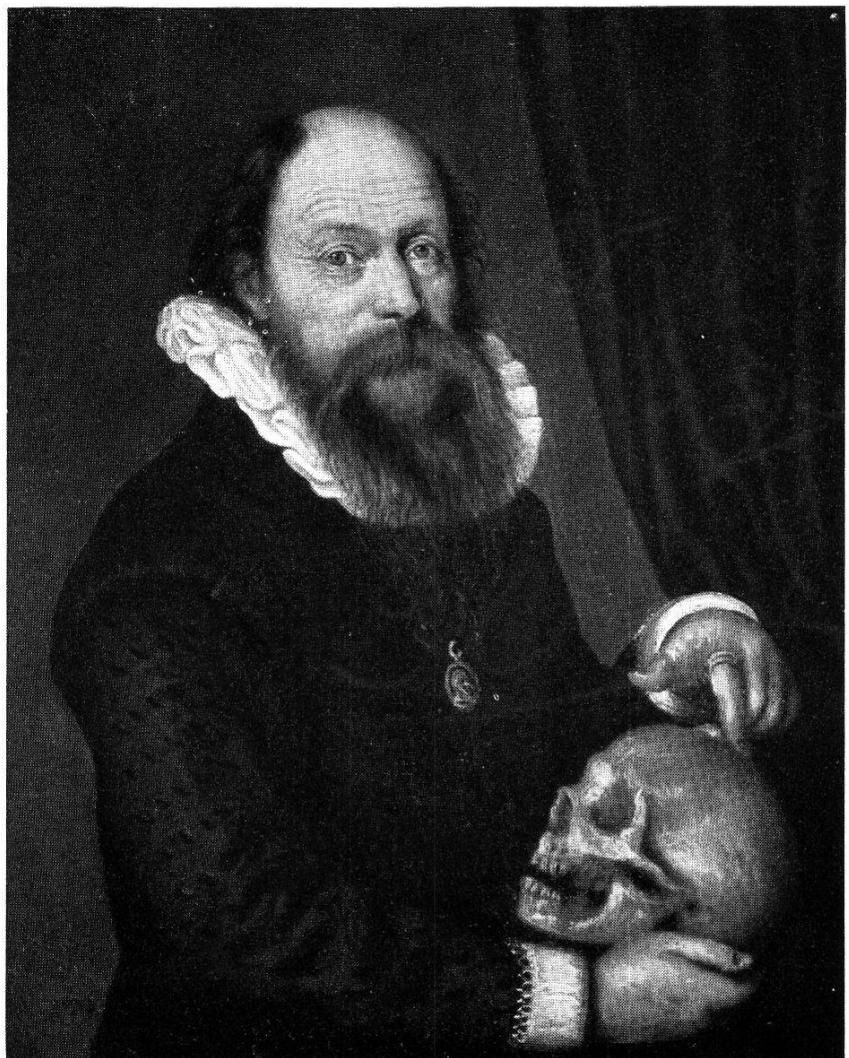
Fabrice de Hilden, ou pour le nommer comme on le faisait dans notre pays qui fut longtemps le sien, Maître, ou Monsieur, ou spectable Guillaume Fabri, chirurgien, après nous avoir fourni maint détail sur ses devanciers, en donne heureusement assez sur lui-même pour que l'on puisse assez bien suivre sa vie⁷⁴ ; en même temps ses écrits constituent une mine abondante de renseignements sur le corps médical vaudois autour de 1600 ainsi que sur les milieux où il déploye son activité ou sur les principales maladies transmissibles. C'est sur ces traits-là que nous porterons de préférence notre attention en parcourant l'in-folio de plus de mille pages qui s'intitule *Opera omnia*, où Fabri avait réuni, un an avant son décès, celles de ses publications qu'il désirait rééditer ; projet qui ne se réalisa que plus tard⁷⁵.

Né à Hilden le 25 juin 1560, mort à Berne le 14 février 1634, Fabri a passé au pays de Vaud une vingtaine d'années, parmi les plus fécondes de sa carrière, entre 1586 et 1615 ; un peu plus de la moitié à Lausanne, en quatre séjours principaux, et neuf ans environ à Payerne comme médecin chirurgien pensionné, de mars 1602 à décembre 1610. Pendant tout ce temps, il est vrai qu'il était fréquemment appelé au loin, parfois pour longtemps ; en revanche, pendant les années où il étaït rentré dans sa patrie, on le voit faire à Lausanne des apparitions plus ou moins prolongées⁷⁶.

Riche d'une préparation technique et d'études personnelles poursuivies pendant dix ans à Neuss, à Dusseldorf, et pour finir à Genève auprès de Griffon, Fabri a vingt-six ans au

moment où il se fixe à Lausanne. Il se marie l'année suivante. Il savoure aussitôt toutes les joies d'une grande pratique. Il ne connaît pas de concurrent sérieux ; Griffon excepté, il voit dans les chirurgiens du pays plutôt des ignorants ou des charlatans que des confrères ; tandis qu'il ne tarit pas d'éloges sur les médecins et sur les apothicaires. Sous les épithètes obligées, humanissime, céléberrime, clarissime, doctissime, excellentissime, prestantissime, expérimentissime, qui se pressent à la suite des noms des médecins qu'il cite ; sous celles de fidélissime, diligentissime, vigilantissime, le plus habile, accolées aux apothicaires, — il faut voir plus qu'une politesse banale : du respect toujours et souvent une affection solide et réciproque. D'emblée, Jaques Aubert le vendômois, Claude Aubery de Triaucourt, accueillent avec chaleur le débutant ; ils sont, l'un son très cher protecteur, l'autre son très bienveillant ami ; les deux Roux, père et fils⁷⁷, sont ses amis très particuliers. Ce ne sont pas là des illusions de jeune fat. Abel Roux ne fera que dire ouvertement ce que sentent ses collègues, lorsqu'il écrit en 1607 à Fabri : « Je déclare en toute certitude et hors de conteste que tu es digne de la première place dans l'art de Machaon, non dans cette ville seulement mais dans l'Helvétie et la Savoie entières »⁷⁸. D'emblée aussi le corps professoral lausannois accorda le plus bienveillant appui au jeune chirurgien ; des professeurs sont ses compères en parrainage, ils le soutiennent devant le Conseil de Lausanne et lui font octroyer l'autorisation de pratiquer des autopsies⁷⁹ ; c'est Rhetier, l'un d'eux, qui le pousse à publier ses premières observations, les met lui-même en latin pour cela et les imprime⁸⁰. Un autre, Claude Boucart, lui fournit une contribution⁸¹.

Ces débuts à Lausanne, l'accueil qu'il y reçut, furent des années particulièrement heureuses pour Fabri ; la première



GUILLAUME FABRI

Portrait à l'huile, propriété de la Faculté de médecine
de l'Université de Berne.

Cliché obligeamment prêté par M. le Prof. F. de Quervain
(v. note 125).

observation qui ouvre ses monumentales Centuries, l'énumération d'un œil exécutée sur noble Claude Mayor de Lutry, est le vivant écho d'une période de travail allègre et fécond. Il faut suivre les consultations qui réunissent l'entrepreneur chirurgien, pourtant assez prudent pour être sûr de sa méthode, et les vieux médecins qu'il gagne peu à peu à son point de vue ; et comment, quand enfin tout a été préparé avec un soin méticuleux et de solennelles prières, Fabri peut dire : « J'y allai si adroitemment, sans me vanter, que l'on n'eût pu faire dix pas avant que ce ficus cancreux qui remplissait l'orbite et proéminait largement sur la face fût extrait en entier, les paupières intactes » ; il ne sortit pas deux onces de sang, alors que dans les semaines précédentes le malade ait eu de graves hémorragies de sa tumeur. Quatorze personnes sont nommées comme présentes, mais il y en avait encore plusieurs autres outre la famille et les notabilités de la région ; le chirurgien ordinaire de Mayor ; l'excellent pharmacope Rohaut, l'illustre médecin genevois Jean Antoine Sarasin ; deux pasteurs ; etc., etc.

Les mêmes qualités, examen minutieux, critique des éventualités, préparation soignée, adresse dans l'exécution, si manifestes dans cette observation, faisaient le fond de l'attitude de Fabri en présence de ses malades ; et à côté de ses mérites de technicien il faut relever l'intérêt qu'il porte aux problèmes médicaux. Il ne cesse de poser à ses amis médecins des questions : comment interpréter tel symptôme ; que signifie ce signe ; comment s'expliquer l'évolution de tel cas ? Il se remet à l'école de son grand ami l'apothicaire Claude Marion, pour approfondir les secrets de la préparation des remèdes, et ne peut assez louer l'habileté, le zèle, l'expérience, la fidélité de cet excellent maître. En même temps, sans se laisser arrêter par le poids de la tradition, il expérimente, et arrive à son tour à instruire

ses maîtres, comme il le raconte plaisamment à propos de l'euphorbe⁸². Dioscoride, Avicenne, Vésale, Fallope ont vanté ses vertus dans les caries, mais exigent que la chair et la peau soient protégées avec minutie contre l'extrême âcreté de la drogue ; aussi, en raison de la complication du traitement, longtemps Fabri s'était abstenu de l'appliquer. Des essais le convainquirent que, toute mordante que soit la poudre d'euphorbe à la langue et au nez, elle n'exerce aucune irritation sur les ulcères ; dès lors il en aspergea sans précaution quelconque les plaies de carie, sans qu'il s'en suivît le moindre inconvenient. Abel Roux s'étant d'abord refusé à l'admettre, « je le priai de choisir lui-même dans une officine la meilleure euphorbe et de la faire réduire en poudre. Cela fait nous allâmes chez un jeune homme de quatorze ans, atteint d'un ulcère à la partie antérieure de la jambe, où l'os du tibia était dénudé sur la longueur d'une paume. Séance tenante, je remplis l'ulcère de poudre d'euphorbe, recoubris de charpie sèche puis d'un emplâtre diapalme, à laisser jusqu'au lendemain. Lorsque j'y conduisis de nouveau le médecin, il ne constata aucune modification ni du pouls ni de l'urine, bien moins encore de la douleur ou de l'inflammation ; il fut stupéfait de ce qu'il voyait de ses propres yeux une chose si nouvelle, à savoir que l'euphorbe n'a nullement, à l'égard des ulcères, la violence et l'âcreté que proclament les plus doctes et les plus illustres médecins. » Comment se l'expliquer ? Il est vraisemblable, dit Fabri, que sur certains points le texte de Dioscoride est altéré, ou bien l'euphorbe des anciens n'est pas la nôtre⁸³.

A ces indications sommaires sur la méthode générale dont notre chirurgien s'inspire, ajoutons quelques détails concernant sa technique. Il crée des instruments suivant le besoin des cas. Nous avons vu que, lorsqu'il le faut, il se flatte

d'opérer rapidement. Le voici devant une opération de taille vésicale⁸⁴. Elle est toujours difficile, pleine d'aléas ; aussi tout doit être prévu et paré à l'avance. Le malade doit être bien attaché ; quelques hommes solides doivent être là pour le maintenir, qu'il ne bouge pas pendant l'opération et ne gêne pas le médecin. Celui-ci disposera d'assistants (*ministri*) et d'aides (*famuli*). Un *famulus* se tient à droite de l'opérateur, portant un ample plateau muni de tous les instruments nécessaires, rangés en ordre ; il ne faut pas qu'au cours de l'opération on doive aller chercher ceci ou cela. Sur ce plateau, à part, une petite écuelle avec de l'huile d'amandes douces ; elle sert à frotter et oindre, le moment venu, instruments et doigts. Les instruments seront d'abord réchauffés en les trempant dans un bassin d'eau chaude placé à côté de l'opérateur. Sur le plateau est aussi préparé tout le nécessaire pour arrêter une hémorragie ou faire le pansement final. Un des amis présents est nommé au soin d'administrer de temps en temps une cuillerée d'eau confortative au patient, de peur que la violence de la douleur ou l'hémorragie ne le fassent tomber en pâmoison. Autant que possible, s'arranger pour que le soleil éclaire les mains du chirurgien. Et, bien entendu, les jours qui précèdent, régime de vie, évacuations surveillées, saignée au besoin ; le malade se préparera de son côté en implorant le pardon de ses péchés et la protection divine. Si possible, l'église fera des prières ; si un ministre est présent, il s'en chargera ; sinon, Fabri en a imprimé une série dans son *Traité de la gangrène*, où l'on pourra en choisir⁸⁵.

Le défaut de l'une ou de l'autre de ces précautions peut avoir de fâcheux effets. Ainsi, nous dit-il, « à Payerne, je devais couper la jambe à un homme de quarante ans ; au moment où je prenais la scie et les cautères, il com-

mença à hurler. Tous s'ensuivirent, excepté mon fils, l'aîné, alors encore enfant, et auquel, pour la bonne forme, j'avais confié la jambe malade à tenir.. Heureusement ma femme, enceinte à cette époque, se trouvait dans la chambre



GUILLAUME FABRI A 43 ANS

(Première Centurie, 1606 ; v. note 125.)

voisine ; elle accourut et saisit le malade par le thorax ; sinon, lui et moi allions à une catastrophe »⁸⁶. Autre exemple d'accident possible : il est prudent d'avoir, en cas d'amputation, toujours deux scies prêtées, de même épaisseur ; pour que si l'une se brise au cours de l'opération, l'autre soit à main et puisse entrer commodément dans la

voie de la première. On évite ainsi ce qui est arrivé à un barbier (tonstor) négligent de Neuchâtel. Il amputait une jambe au genou ; sa scie se rompt ; il lui faut en chercher une chez le menuisier. Celui-ci accourt et achève lui-même la section de l'os, juste à temps pour sauver le malade épuisé par la perte de sang⁸⁷. Fabri estime d'ailleurs que les femmes, par la grâce de Dieu, supportent mieux que les hommes, avec plus de cœur et de vaillance et sans se plaindre, des douleurs parfois indicibles. Il est alors permis d'accéder à leur volonté de ne pas se laisser attacher. Ce fut le cas pour une ablation du sein, pour une amputation de jambe exécutée à « Gravau, près du lac Léman », soit Grandvaux ; surtout pour l'extraction d'un calcul vésical gros comme un œuf de poule, chez la noble dame Urbaine Proux, veuve de Daniel Hugonin de Vevey ; elle ne voulut ni être liée ni même maintenue par personne ; de toute l'opération elle ne remua ni lèvres ni corps. Elle resta ensuite encore quatorze années en pleine santé⁸⁸.

Lorsque Fabri brosse le portrait du bon médecin, nous pouvons penser que c'est le sien, idéalisé, avec les traits qu'il a le plus appréciés chez ses maîtres et amis⁸⁹ : Le médecin doit être avant tout pieux, fidèle, probe, de vie droite ; il ne s'adonnera ni aux blasphèmes ni à d'autres vices, ivrognerie, passions, jeu. Il ne sera pas téméraire, ni en paroles — promettant tout, même l'impossible ; ni en actes — comme tant qui se lancent dans des interventions vouées à l'insuccès, trompant le monde et ne visant qu'à toucher de l'argent. « J'en ai connu qui se trompaient et en cas de hernie faisaient la castration du côté sain. » Et d'autres, semblables à ces vases dont parle le poète, qui résonnent d'autant plus qu'ils sont vides, qui ne faisaient que causer et rire ou proposer des divertissements à leurs

clients. Le médecin ne doit pas se laisser guider par l'avarice, le lucre, la recherche de ses avantages personnels ; trop souvent cela le conduit à mal soigner le malade : il néglige d'ordonner ce qu'il faudrait, ou pousse la cure trop loin, ou s'intéresse à d'autres affaires et abandonne le patient à un apprenti. La bénédiction de Dieu est toujours indispensable ; souvent Il enlève leur force aux remèdes prescrits par un médecin blasphémateur et impie et au contraire infuse des pouvoirs merveilleux à des substances tout ordinaires, prescrites par un médecin probé et pieux⁹⁰. Il faut enfin que le malade accorde à son médecin pleine confiance et lui obéisse d'un amour particulier.

En fait de qualités physiques indispensables, le chirurgien doit avoir les mains saines, fortes, fermes, ne tremblant pas, la vue bonne ; de façon à expédier rapidement l'opération. Il ne doit d'ailleurs pas se contenter d'être un empirique pur et simple, ne connaissant rien au delà de son expérience toute nue ; qu'il sache l'anatomie et acquière les principes de son art !

« Vis une vie pieuse, honnête, sobre, modeste, chaste ; recherche le salut, la santé et le bien des malades plus que ton avantage et ton gain. Alors Dieu te protégera dans cette vie et pour finir t'accordera dans sa clémence la béatitude éternelle. »

Le médecin qui possède ces qualités, l'Ecriture nous enjoint de l'honorer ; aussi Dieu ne souffrira pas que ses malades se montrent ingrats, en paroles ou en actes, et surtout pour la rémunération. De quoi Fabri apporte des exemples⁹¹. Le plus typique est celui de la femme d'un très riche négociant de Vevey ; au cours d'un séjour qu'elle faisait en hiver sur une haute montagne, elle se blessa à la tête, par accident ; elle était enceinte, la blessure semblait

mortelle. Au risque de sa propre vie Fabri se rendit auprès d'elle ; il la guérit si bien qu'elle putachever sa grossesse et donner jour à deux jumeaux. Le mari n'en contesta pas moins les honoraires ; il y eut procès, il fallut aller à Berne ; là, devant le juge, « cet arrogant, cet enflé... pria Dieu, les mains jointes, de ne jamais le laisser retomber entre mes mains ». Il sut si bien jeter de la poudre aux yeux « qu'il ne me fut accordé qu'une somme dérisoire, ne représentant pas même ce que j'avais perdu à n'être pas chez moi ». Mais sa prière sacrilège ne fut que trop vite et trop complètement exaucée. Arrivée de nouveau au terme d'une grossesse, la femme resta six jours en travail sans pouvoir être délivrée. Ses amies la suppliaient d'appeler Fabri ; tout le monde savait que lui seul était capable de la tirer d'affaire, qu'il avait déjà sauvé nombre de femmes se trouvant dans les mêmes conditions. Elle hésitait, sachant comment son mari s'était conduit ; en fin de compte elle ne put se résoudre à l'humiliante démarche ; la mort mit fin à ses angoisses. Pourtant, dit Fabri en faisant taire sa rancune, « s'ils m'avaient appelé, je n'aurais pas refusé mes services dans cette calamité »⁹².

Au portrait du bon médecin celui du charlatan ne manque pas de servir de repoussoir. Il y a l'ambulant, le coureur, le bateleur ; les exorcistes, bourreaux et autres de même farine. « Ils ne cherchent pas la gloire de Dieu et le bien de leur prochain, mais pillent les bourses ; ils n'illustrent pas l'art mais le souillent ; ne favorisent pas la santé mais la détruisent » ; etc. Quant à ces coquins d'autre sorte, ces chimiâtres qui vantent leur mercure vital, ou l'Aigle blanche, la Manne minérale de Paracelse, il faudrait leur faire faire une expérience sur les condamnés à mort. Si le succès ne répondait pas à leurs prétentions, les punir aussitôt pour homicide. Ah, douleur ! Combien en voyons-nous

qui sont estimés et choyés plus que les médecins les plus experts !⁹³ Aussi, pour certains procédés, qui ne peuvent s'enseigner que de maître à élève, encore à condition que ce dernier connaisse suffisamment l'anatomie, Fabri refuse de les publier. Ce fut le cas pour les accouchements, en particulier. Fabri montra à sa femme et à ses disciples comment intervenir en cas de rétention du fœtus, mais ne se résigna pas à imprimer autre chose que des conseils généraux. « En agissant autrement, je donnerais aux empiriques, ces sots si nombreux, dépourvus de conscience, la possibilité de faire beaucoup de mal. A Lausanne, à Payerne, d'ineptes barbiers, sans aucune connaissance en chirurgie, s'en sont mêlés, sans autre résultat que de maltrai ter cruellement les parturientes. Dieu m'est témoin, pourtant, qu'aucun d'eux n'avait jamais été présent à l'une de mes opérations. Peut-être se figuraient-ils en savoir assez; sur le récit de quelque bonne femme qui y avait assisté, -- sans rien voir, d'ailleurs, puisque tout se passe sous la coûtre »...⁹⁴

Outre les démonstrations publiques d'anatomie déjà mentionnées, Fabri fit de très nombreuses autopsies. Elles vi sent d'abord à mettre pour lui-même le cas au clair, mais sont en même temps l'occasion de multiplier les questions adressées aux médecins ; Fabri en tire même des conclusions politiques : ayant constaté, en préparant des squelettes, que la torture arrivait parfois à briser les omoplates, il exhorte ceux qui ont à examiner des inculpés à ne pas être trop sévères, ou pour parler droit, cruels. Plutôt, à l'occasion, laisser passer un crime non manifeste, qu'in fliger une seule fois le supplice à un innocent, le voir même succomber sous la torture⁹⁵. Fabri prépara plusieurs squelettes ; il veut que le plus grand, qu'il léguera à son fils Jean, revienne par la suite à la Bibliothèque de Lausanne⁹⁶. Si

les autopsies ne se font pas en public, elles ont du moins toujours lieu en présence de personnages nombreux, baillis, professeurs à l'académie, pasteurs, membres des autorités civiles, maîtres de classe, médecins, apothicaires, tous ces représentants des classes supérieures sont là ; qu'il s'agisse



GUILLAUME FABRI A 52 ANS
(v. note 125).

de l'enfant d'un ministre, ou d'une noble dame, ou d'un simple vieux paysan. Il est intéressant de constater un attrait aussi général, aussi bien dans la famille du défunt que chez ceux qui espèrent s'instruire par une vision personnelle. Jaques Prudhomme vient de Vevey à Lausanne assister à l'une de ces opérations⁹⁷ ; comme, aujourd'hui,

l'on se déplacerait pour un film cinématographique d'un intérêt exceptionnel. Fabri s'était aussi créé un musée « machaonique » et mentionne souvent les pièces qui y figurent.

Dans une autre partie encore du domaine médical, celui des maladies transmissibles, il nous fournit des indications qui sont d'un intérêt général, par les comparaisons qu'elles permettent avec l'état actuel.

La lèpre est en voie d'extinction. Fabrice n'en voit pas de cas authentique dans le Pays de Vaud ; cependant des malades courrent toujours le risque d'en être à tort déclarés atteints. Notre chirurgien évite ce malheur à une femme de Payerne qu'il guérit sans peine ; tandis qu'un autre patient dont on lui envoie l'histoire de Porrentruy ne rencontre qu'après avoir été enfermé huit ans un médecin pour faire le diagnostic exact et le délivrer⁹⁸.

De la variole il n'est guère question, mais pour une raison différente : on y était trop accoutumé. Ses séquelles donnent à faire au chirurgien ; aucune épidémie n'est mentionnée pour notre pays⁹⁹. Pas davantage pour la diphtérie¹⁰⁰, la scarlatine, la rougeole, la typhoïde, toutes maladies dont nos médecins ne commenceront à parler qu'à une époque plus récente. La grippe, qui était connue, ne paraît pas avoir sévi dans ces années. Tandis qu'il peut se présenter des affections dont nous ne savons pas mieux que l'observateur contemporain ce qu'il faut en penser¹⁰¹.

D'autres fléaux qui ne nous visitent plus guère font alors au contraire des ravages parfois sérieux. La dysenterie est répandue pendant trois ans dans le pays entier (1601-03). Pour Fabri, qui la voit à Lausanne puis à Payerne, son extension prouve qu'elle est due à une cause qui agit sur tout le monde ; ce ne peut être qu'une corruption de l'air. Or celui-ci avait été en 1601 chargé d'exha-

liaisons et de vapeurs ; à quoi il faut ajouter deux tremblements de terre, le 8 mars et le 6 septembre de 1602. Elle reparut à Payerne en 1607¹⁰². Le typhus exanthématique, à son tour, frappe la capitale et le canton entier en 1617-18. Fabrice le décrit sous le nom de fièvre de Hongrie et lui attribue entre autres le décès de son ami Jaques Prud'homme, l'apothicaire veveysan¹⁰³. C'est la même épidémie que la *Chronique de Rougemont* nomme « la maladie piedmontale », apportée au Pays-d'Enhaut par des soldats rentrant de la guerre entre Savoie et Espagne¹⁰⁴.

Bien autrement grave fut l'explosion de peste qui frappa le Pays de Vaud de 1611 à 1614. A Lausanne elle débute en juillet 1613, commence à diminuer à fin novembre; elle y fit 2000 victimes¹⁰⁵. D'abord absent, en Allemagne, Fabri regagne la ville le 29 août ; avant la fin de l'épidémie il perd deux filles, une servante, un apprenti ; sa femme et ses deux fils furent gravement atteints. La cause du mal, à son dire, ne peut résider dans la contagion seule ; la corruption de l'air doit avoir joué son rôle. C'est ainsi seulement qu'il peut s'expliquer certaines observations dont il était réservé au vingtième siècle de donner l'interprétation exacte, lorsque le rôle des rongeurs dans la transmission du virus fut connu : « Même les chaumières des pauvres, jusque sur les plus hautes montagnes, les plus isolées et sans relations de voisinage, ne furent pas épargnées. De même en ville ; quoique les malades fussent séparés des sains avec toute la diligence possible et placés soit à l'hôpital [St-Roch] hors de ville, soit dans des cabanes construites ça et là dans les jardins et les vergers, néanmoins un nombre infini de personnes qui n'avaient eu aucune relation avec des malades furent enlevées. » Corruption de l'air qui fut manifestée et aggravée par le pullûlement des chenilles les années précédentes et des mouches en 1613, « tel qu'on n'en vit guère de semblable, de mémoire d'homme ».

A ces causes naturelles s'en ajouta une autre, due à la négligence des autorités ; la mauvaise préparation des remèdes et leur administration défectueuse aux patients. « Au lieu que cette charge fût confiée à un médecin ou à un pharmacope, elle fut remise à un baigneur quelconque et à ces personnages aussi sales qu'incapables, les marrons. A quoi servait-il dès lors que l'excellent médecin le Dr Roux ou moi nous prescrivions des remèdes conformes aux règles de l'art ? Quoi d'étonnant si de cent malades pas même vingt s'en tirèrent ? » En même temps, « toutes relations avec le public étaient interdites à ceux qui visitaient les pestiférés ; plus de quatre mois ma maison fut mise à l'index ».

De la tuberculose et de la syphilis, enfin, il est difficile d'estimer quelles étaient la fréquence et la gravité autour de 1600. Fabri ne parle de la première qu'à l'occasion de cas individuels. Il donne plus de détails sur la seconde. Certains barbiers avaient la spécialité des frictions mercurielles ; toute sorte de guérisseurs ignares les appliquaient, jusque dans les campagnes, à tort et à travers, tuant plus de gens qui n'avaient jamais eu la vérole, qu'ils ne guérissaient de syphilitiques. Un enfant arrive ainsi, à demi mort, aux mains de Fabrice, pour avoir passé par celles d'un barbier qui soignait dans son poêle tous ses clients par des frictions ; « non seulement l'air mais les murs mêmes sont imbus de poison mercuriel et exhalent une odeur virulente, pestifère ». Un bonhomme de paysan des environs de Payerne ayant eu, à la moisson, de la fièvre avec une éruption inoffensive, se confia pour son malheur à un meige pour gens et bêtes (*rusticus quidam veterinarius*). Celui-ci le déclara vérolé, se fit payer à l'avance, puis l'installa dans un lit misérable garni de linge infects où avaient déjà sué nombre de malades. Le traitement agit si bien

que lorsque le patient recourut enfin à Fabri il fut impossible de le sauver¹⁰⁶.

Avec ses confrères et avec les autorités du pays, les relations de Fabri ne connurent que des nuages passagers ; des « altercances » avec François Mestrezat, apothicaire de Payerne pendant que lui-même en était le chirurgien¹⁰⁷ furent seules un peu pénibles. Fabri avait dédié à la ville de Lausanne la V^{me} Centurie de ses Observations¹⁰⁸. Je ne sais trop ce qui se passa ensuite ; car bien que le Conseil eût le jour même ordonné « la récompense qui luy en sera faite condigne », elle ne parvint pas à l'auteur ; le 14 décembre 1628 Fabri s'en plaint à son ami Abel Roux : « Jusqu'à ce jour, le Conseil n'a répondu ni par un mot, ni par une lettre ; aucun remerciement ne m'est parvenu. Je crains que ce modeste don ne lui ait pas été agréable. Tâche, je t'en prie, de savoir ce qu'il y a là dessous. Ai-je manqué à quelque chose dans ma préface ? N'ai-je pas su m'exprimer comme il convenait ? Dis-le moi en toute franchise, que je puisse corriger l'erreur dans une seconde édition¹⁰⁹ ». Fabri n'a pas été chirurgien officiel pensionné de Lausanne. Il le fut, par contre, de Payerne, le contrat partant du 1^{er} mars 1602, «soubs la mesme pension qua esté concedée aux precedens medecins»... soit « seize sacs de froment, douze sacs davoyne, deux cents fleurins dargent avec une maison et jardin»... Pour la dédicace de son traité sur la dysenterie (1603), Payerne lui vote une récompense de 10 ducatons ou thaler ; en 1618, pour une adjonction à une nouvelle édition, un gobelet d'argent, dont Fabri précise la destination dans son testament¹¹⁰.

Cette carrière brillante, notre chirurgien l'avait amplement méritée. Pourvu de dons heureux et variés, il les avait mis en valeur par un travail acharné et sans se départir de

l'idéal qu'il proposait aux autres. Il n'avait pu pousser très loin ses premières études ; malgré quoi il arriva à savoir bien, outre sa langue maternelle, non seulement le français, mais le latin et même le grec. Il s'intéresse à nombre de choses en dehors de sa spécialité ; il recueille à Avenches des fragments de « porphyre » poli, qu'il envoie à son ami Félix Plater à Bâle ; échange avec le même des monnaies romaines. Retenu quelques jours à Yverdon par la maladie de la femme du bailli May, il en profite pour aller à Ursins assister à des fouilles de sépultures, qui amènent des squelettes, des armes, entre autres une pièce damasquinée ; il sait dater les monnaies romaines que les villageois montrent aux visiteurs. Il va voir une mosaïque entre Yvonand et Mordagne¹¹¹. Pris tout le jour par ses malades, « au point de pouvoir à peine respirer », il passe la nuit sur ses papiers et ses livres ; « ce n'est pas sans cause », déclare-t-il à la fin de la dédicace de ses œuvres, un an avant sa mort, « que je nomme cet ouvrage mes veilles ». Il était d'ailleurs, semble-t-il, de tempérament nerveux plutôt que très robuste. Il se plaint souvent de sa santé. Adolescent il eut la peste, avec bubon ouvert à l'aine droite¹¹², il traîna six mois avant de se remettre ; en 1610, après un surmenage excessif et prolongé, il est pris de fièvre quarte, qui cède heureusement à l'ouverture des veines hémorroiides¹¹³. Surtout, son estomac est peu solide, il est sujet aux catarrhes, à la goutte, aux obstructions du foie¹¹⁴. Il a grand foi dans les cautères, qui sont à ses yeux des préservatifs même contre la peste ; pendant l'épidémie de Lausanne il en porte aux deux bras et à une jambe¹¹⁵. Le vin de Lavaux, si réputé, ne lui convient pas ; il le supprime pendant des mois puis définitivement, et lorsque Berne veut lui en donner il demande plutôt de l'ordinaire¹¹⁶.

Un trait important manquerait au portrait de Fabri si nous allions oublier sa « dulcissime » épouse, Marie Colinet, « la Colinette » comme nous devrions la nommer en suivant la coutume du temps¹¹⁷. Il eut en effet le bonheur d'avoir dans sa femme une compagne capable de le comprendre et de l'aider. Par les récits de son mari nous connaissons sa santé, ses maladies, la peste à laquelle elle survit, ses grossesses, dont l'une compliquée d'hydramnios et d'œdèmes



GUILLAUME FABRI A 73 ANS
(v. note 125).

étendus ; « avoir nagé neuf mois dans cet océan » ne gêna en rien le petit¹¹⁸. Surtout, ses capacités comme accoucheuse et chirurgienne. Plus de trente fois elle exécuta dans la matrice cette opération dont Fabri refuse d'imprimer le détail¹¹⁹. Elle se tire parfaitement d'affaire seule pour diriger le traitement d'accidents compliqués lorsque son mari est absent, au loin¹²⁰. C'est avec une complaisance justifiée qu'il narre l'inspiration qu'elle eut d'extraire au moyen d'un aimant une parcellle de fer implanté dans la cornée¹²¹. Restée veuve, elle publia un petit ouvrage d'éducation, l'*« Alphabet nouveau et chrestien pour les jeunes apprentis »*¹²².

Les époux Fabri eurent huit enfants. Un seul survécut au père, outre les descendants de la seule fille mariée. Les autres étaient morts, jeunes, comme les deux que la peste prend en 1613, ou le dernier, Pierre, décédé vers 1630, médecin ; c'était le préféré du père.

Les chagrins n'ont donc pas manqué à côté des joies.

* * *

Voici trois cents ans que Fabri mourait à Berne¹²³ ; près de quatre cents que Franco, petit opérateur inconnu, arrivait dans les pays de Leurs Seigneuries. Les séjours de ces deux hommes à Lausanne, avec, entre eux, celui de Griffon, tiennent approximativement et avec des interruptions, entre les années 1546 et 1615. Le recul est suffisant pour nous permettre d'estimer ce que leur doit leur profession spéciale, la chirurgie ; et du même coup la médecine. Laissant aux spécialistes les détails, voici à grands traits ce que chacun peut apprécier.

Le seizième siècle est une période de fermentation intense dans tous les domaines de l'esprit ; effervescence qui a commencé avec la Renaissance et dont la Réforme est l'épanouissement. L'homme vient de découvrir le nouveau monde ; la place de la terre dans l'univers commence à se préciser à ses yeux ; les civilisations antiques revivent par l'étude des classiques. Il se prend enfin pour l'objet de son étude et s'efforce de connaître aussi son corps. L'anatomie traditionnelle, celle que Franco a assimilée au cours de son apprentissage, est battue en brèche ; les novateurs ne suivent plus aveuglément Galien, ils veulent voir par eux-mêmes. Les découvertes sont propagées par l'imprimerie avec une rapidité et une ampleur inouïes jusque-là ; elles ne sont plus condamnées à rester enfermées dans des manuscrits si coûteux et si rares que leurs possesseurs les

gardent volontiers enchaînés ; elles circulent, à portée de tous, prêtes à féconder les esprits. Avec l'arrivée de Franco chez nous coïncide l'apparition du maître ouvrage de Vésale sur la structure du corps humain (1543). Et Fabrice sera encore de ce monde lorsque Harvey éclairera enfin la vraie marche de la circulation du sang (1628).

Le grand fait commun qui frappe chez nos trois chirurgiens est leur profond respect pour l'anatomie. Ce que Franco en sait, il est probable qu'il a dû l'apprendre surtout seul, à grand'peine, en opérant sur le vif. Il ne cite pas Vésale. A cet égard, Griffon et Fabri sont plus heureux. Griffon a pour règle que le chirurgien se prépare aux opérations difficiles par une étude soigneuse de la région, faite sur le cadavre. Règle recueillie par Fabrice, dont l'un des maîtres, le rhénan Slotanus, était déjà un bon élève de Vésale. Sur cette base solide peuvent naître les méthodes nouvelles d'opérer. C'est aussi ce que fera Paré ; crédule en certains domaines, en anatomie il est vésalien.

Par là Franco se sépare de la tourbe des opérateurs ignorants. Il témoigne par contre de son respect de la tradition en ce qu'il ne cherche pas à assimiler son activité à celle du médecin. Le médecin, pour lui, reste le savant, l'homme du livre ; lui-même est un ouvrier de main. Cela change déjà avec Fabrice. Avec tout le respect qu'il témoigne aux docteurs, il se fait sur ce point le protagoniste d'une heureuse évolution qui tend à unir les deux branches de la profession, si fâcheusement séparées depuis des siècles. Précurseur d'une idée qui devra attendre deux siècles encore sa pleine réalisation, il opère en chirurgien mais pense en médecin ; exemple qui ne sera pas perdu pour les esprits judicieux.

En même temps, ces chirurgiens anatomistes, premiers modèles des chirurgiens savants, des médecins chirurgiens,

des médecins modernes complets, par leurs recherches sur les lésions des organes, posent les bases de l'anatomie pathologique. La voie est ouverte par eux pour les études systématiques qui ne vont plus tarder.

Les méthodes techniques qu'ils inventent leur permettent de guérir plus de malades, avec moins de souffrances et de peines. Mais on leur doit un plus grand service encore et qui dépasse le cadre de leur spécialité ; grâce à leurs investigations dans le domaine de la clinique et de la pathologie, la médecine s'enrichit de points de vue inconnus jusque-là, s'élargit et en même temps s'approfondit. Là est peut-être leur plus beau titre de gloire. Sans avoir l'air d'y toucher, un chirurgien comme Guillaume Fabri, dépourvu de tout panache révolutionnaire, étranger à toute ambition de passer pour prophète, peut être pour la médecine un ferment plus actif et plus bienfaisant que bien des esprits plus brillants. Tant qu'ils vivent, leur renommée remplit l'horizon ; après quoi la postérité en classe bon nombre dans le musée des illuminés, des inutiles, quand ce n'est pas des dangereux.

A cette renaissance de l'art médical dont notre pays, au cours du premier siècle du régime bernois, bénéficie comme toute l'Europe civilisée, nos médecins lettrés n'ont guère apporté de contributions de valeur. Quelques-uns s'enthousiasment pour les nouveautés chimiques ; en beaucoup plus grand nombre ils sont entraînés par le courant de fond qui porte les intellectuels du côté des problèmes religieux ; ils sont humanistes, cultivent « les trois langues », comme l'on désignait alors le latin, le grec et l'hébreu ; ils professent à l'académie de Lausanne la philosophie ou la théologie, cumulent le ministère de la Parole de Dieu avec l'exercice de l'art médical.

La pénétration réciproque des deux disciplines aboutit au contraire pour la chirurgie à d'admirables fruits. L'œuvre d'un Franco, d'un Griffon, d'un Fabrice de Hilden, reflète à un degré éminent les heureuses conditions sans lesquelles la chirurgie serait restée une barberie empirique et mal famée : le goût de la recherche personnelle, un sérieux profond, le sens des responsabilités et le courage de les prendre ; toutes qualités qui sont celles mêmes que les réformateurs s'efforçaient de mettre en valeur. Si, à l'époque où vivaient nos trois chirurgiens, la Réforme fut l'occasion de guerres civiles ruineuses, en France d'abord puis en Allemagne, notre pays, resté un oasis de paix, y gagna le privilège de leur offrir un asile. Ce n'est pas sans raison qu'ils se trouvent, comme Paré du reste, avoir été des protestants. Mettant toute leur conscience dans leur métier, ils le haussent jusqu'à en faire une mission divine et sentent que rien ne doit être négligé pour la conduire à bien. Pour qui prétend porter la main sur la plus parfaite des créatures de Dieu, aucun effort ne doit être épargné. Au chirurgien qui s'est ainsi préparé, à Franco ou Griffon comme à Fabri, s'applique alors l'éloge que faisait de ce dernier un homme qui le connaissait bien ; le Créateur,

« T'ayant comme un outil dans sa puissante dextre,
Fait, bénissant ta main, presque vivre les morts. »¹²⁴

E. OLIVIER, Le Mont.

NOTES

⁶⁵ Gautier 206-209, auquel tout ce qui concerne le temps genevois de Griffon est emprunté.

⁶⁶ Voici les principaux endroits où Griffon est nommé dans les *Op. omnia* : I 12, 16, 26, 63, 65, 72, 88 ; II 34, 75, 91, 100 ; III 22, 31, 39, 63, 88 ; IV 4, 65, 66, 67 ; V 79 ; VI 16, 81 ; p. 772, 773, 774, 915, 997, 1005, 1014, 1028. — Aux archives communales de Lausanne une seule notice atteste la présence de Griffon, 26 oct. 1592 ; contestation du chirurgien avec un client de Romanel.

⁶⁷ Fabri les voit lors de la visite qu'il lui fait à Besançon en 1594 ; p. 1014.

⁶⁸ Formée de graisse, Fabri rapporte sans sourciller qu'elle fut fondue en entier et produisit une ample provision pour d'excellents onguents.

⁶⁹ Si, du moins, nous en croyons la lettre de Fabri à Griffon, du 20 mars 1603 : « ton opérée s'est mariée l'an passé » (p. 1006). En 1613, par contre, Fabri, qui la voit fréquemment, précise qu'elle n'a pas encore convolé (III/31).

⁷⁰ Tagliacozzi, qui publia en 1597 son *De curtorum chirurgia per insitionem*, n'avait lui-même fait que reprendre une méthode appliquée depuis longtemps en Sicile et en Calabre. L'opération donna bientôt lieu à une légende qui se perpétua longtemps et aboutit à la plaisante fantaisie d'Edmond About, *Le nez du notaire*. Van Helmont raconte vers 1644 tenir de témoins oculaires ceci : un bruxellois, opéré à Bologne avec parfait succès par Tagliacozzi, était depuis treize mois rentré chez lui lorsque son nez tomba en putréfaction. De minutieuses recherches établirent que le lambeau avait été pris sur le bras d'un domestique, et que le sphacèle s'y était mis au moment où le dit domestique était mort. (Van Helmont, *De magnetica vulnerum curatione*, in Op. omn., éd. 1707, p. 707).

⁷¹ Haller, *Bibl. chir.*, I, 264, d'après *Anatomiae praestantia* de Fabri.

⁷² Il est à Besançon en 1594, où Fabri le visite (VI, 16) ; à Bruxelles en 1602 d'où il écrit enfin, le 15 nov., à Fabri, après six ans de silence ; il a eu un grand malheur, on ne sait lequel (Epist. 62, p. 1005 s.) ; il doit être mort à Paris vers mai 1604 (Ep. 74, p. 1014).

⁷³ 1014.

⁷⁴ Sur Fabrice, voir outre Morax 165, les travaux connus de Meyer-Ahrens (1865), Peter Muller (1883), R. J. Schaefer (1904) ; et un mémoire très précis et presque partout exact de Eduard Wiepen, W. Fabry von Hilden (*Beitr. z. Gesch. d. Niederrheins*, Bd 23, Düsseldorf 1910). Pour ses recherches à Payerne, M. Wiepen a bénéficié de la collaboration de M. Albert Burmeister, professeur dans cette ville.

⁷⁵ A la mort de Fabri l'Allemagne est en pleine guerre de Trente ans ; on ne pense guère à imprimer. La première édition est de 1646 ; celle que j'ai utilisée, de 1682, B. C. Wust le Jeune, Francfort. Je n'ai pas cherché à en voir d'autres, ni ceux des écrits de Fabri qui

n'ont pas été recueillis dans les Op. omn., par exemple son *De monstro Lausannae Equestrum exciso A. 1614*, ou son *Anatomiae praestantia et utilitas....* (Berne 1624) ; ou ses poésies religieuses. Je citerai les faits pris aux Centuries par le n° de la cent. et l'observation ; pour le surplus, la page. L'exemplaire de la bibliothèque de la S. V. M. porte les noms des Drs M. B. J. Porta, puis J. de la Harpe, propriétaires précédents. La Bibl. cant. et univ. possède les cinq premières Centuria, in-4°, 1641, chez Huguetan à Lyon; Cote Q 1529.

⁷⁶ Reçu à l'habitation à Lausanne le 6 juin 1586 (Wiepen, d'après les Arch. de Berne), Fabri nous dit y être arrivé le 17 juillet (Dédiace de la Cent. V au Conseil de Lausanne, quarante ans plus tard, l'anniversaire du jour). Il venait de passer une année à Genève, où il avait été reçu habitant le 17 mai 1585 (Gautier 209). D'après ce qu'il en dit lui-même, il est à Genève en 1585 (I 72) ; à Lausanne dès 1586 (II 63, III 11, et p. 731) et même dès 1585 « si ma mémoire ne me trompe pas » (V, 72). Pour 1587 les mentions se multiplient (I 28, IV 80, 98, V 2) ; c'est en décembre de cette année que, sous la direction de Claude Aubery, Jaques Aubert et Abraham Marrel, il soigne Claude Marion et a le bonheur de le tirer d'affaire (III 16). Déjà ils sont tous liés d'amitié, ce qui confirme pour Fabrice un séjour préalable d'une certaine durée (il est vrai que la date est imprimée 1597, mais c'est une coquille, Jaques Aubert étant mort au début de 1588, comme nous le savons d'autre part et que Fabri le confirme (p. 859).

Fabri dit une fois (997) avoir, autour de 1588, passé quatre années en contact intime avec son maître Griffon ; on voit qu'il ne faut pas interpréter cela comme s'il avait été son élève ou son assistant, son subordonné, pendant toute cette période ; dès 1586 ils sont des collègues, l'un à Genève, l'autre à Lausanne, mais ils se voient beaucoup. Fabri, par exemple, soigne à Genève avec Griffon en 1588 une cinquantaine de rétires allemands, rejettés du Dauphiné, abîmés par les blessures, les privations et le froid (II 100 et p. 774).

Le premier séjour à Lausanne prend fin en 1589 (IV, 85 ; V, 95) ; Fabri rentre avec femme et enfants dans sa patrie. Aussi me paraît-il peu probable qu'il soit pour quelque chose, comme le suppose Gautier, dans la décision de Griffon de venir se fixer à Lausanne en 1592. Fabri reparait à Lausanne, semble-t-il, en 1594 (IV 76 mais peu précis) ; au printemps 1595 il y dirige une cure prolongée (15 juin, p. 645) ; il est à Genève la même année (p. 1020) ; mais son long séjour rhénan ne prend fin qu'avec la seconde installation à Lausanne, du printemps 1596 à l'automne 1598. Il soigne aussi à Genève en 1596 des cas compliqués et qui devaient y exiger sa présence prolongée (ainsi I 13). Les premières mentions de son nom aux manuaux de Lausanne sont du 4 avril et du 6 décembre 1597.

De l'automne 1598 à l'été de 1600 il est à Cologne avec une interruption le montrant en 1599 à Genève (III 32) et à Lausanne (juin, III 20). Suivent treize années de pays romand, allant de 1600 à 1615 (Lausanne 1600—mars 1602, Payerne 1602—déc. 1610, Lausanne 1612—1615), entremêlés de fréquents voyages et d'une année à Hilden 1611—1612 (il perd sa mère le 26 avril 1612).

De Lausanne, enfin, il est appelé à Berne, nommé médecin chirurgien de la ville, et reçoit la bourgeoisie gratuite le 27 février 1615.

⁷⁷ Réfugiés, devenus bourgeois ; les ACV possèdent les diplômes du père et du fils. La famille est éteinte en lignée masculine.

⁷⁸ IV, 41.

⁷⁹ Boucart et Rhetier (Man. de Lausanne, 24 mars 1601). C'est la dissection publique d'un décapité que mentionne III 65 ; le même sur lequel Fabri démontre, « très facilement », l'existence réelle de la valvule de Bauhin (p. 1020). Dans la dédicace de la Cent. V (éd. 1641, 199), il complimente encore Messieurs de Lausanne à cette occasion : « Pour favoriser l'étude de l'anatomie, et comme votre jeunesse désirait s'instruire de la structure de notre corps, vous m'avez accordé un cadavre ; et vous-mêmes, avec beaucoup de zèle et d'assiduité, avez assisté à ces dissections publiques. » Déjà en 1596 ce doit être à Lausanne qu'il dissèque divers cadavres à la demande d'étudiants en médecine (I 7, 9). Le manual du Conseil note encore, 4 avril 1597 : « Promis à Guillaume Fabri chirurgien pouvoir fayre anatomie de quelqung qui décédera a l'hospital à ses despens. » Ces démonstrations se faisaient en public. Ce sera de ces faits, sans doute, que K. Sudhoff tire la conclusion que l'Université de Lausanne s'était agrégé Fabrice pour l'enseignement de l'anatomie. Voir dans la collection *Klassiker der Medizin* le vol. 22, *Ausgewählte Observationes W. Fabry's von Hilden*, introd. par Sudhoff, textes allemands par R. J. Schaefer. M. Schaefer, déjà auteur d'une solide étude sur Fabri (*W. Fabricius v. H.*, 1904) n'est non plus guère au courant de ce qui nous concerne ; il imprime Lustria, Lustriac, Lystriac, Paterniac, sans se douter qu'il s'agit de Lutry et de Payerne ; il prend cette dernière, sous le nom de Peterlingen, pour la capitale des Helvètes ; il croit que le Dr Abel Roux s'appelle Roux Reip, alors que Fabrice lui accorde simplement son titre de médecin officiel de la république de Lausanne (Dn. D. Abelum Roscium reip. [publicae] Lausannensis medicum ordinarium...) ; il voit dans ce titre de « ordinaire » une éminence particulière (vorstehend), peut-être avec l'idée d'un rapprochement avec un « professeur ordinaire » ? Alors qu'il s'agit d'un médecin pensionné, d'un Stadtarzt. Etc.

⁸⁰ Préface de la Cent. I, éd. 1641, et Op. omn., Au lecteur. Sur la carrière mouvementée de Jean Rhetier, v. W. Heubi, *L'académie de Lausanne à la fin du 16^e siècle*. — Rhetier était gendre du pasteur Jean Le Merle ; Fabri était lié aussi avec cette famille, dont il parle souvent, et dont il retrouva des membres à Payerne.

⁸¹ I 63. Sur Boucart et ses palinodies, v. Heubi, op. cit.

⁸² II, 92.

⁸³ Fabri est presque totalement exempt de superstition. Par-ci par-là il attribue à la lune une certaine influence ; il n'aime pas opérer quand elle est en position défavorable (De gangr... cap. 12, p. 784) ; il admet qu'une certaine amulette, poudre de crapaud, arsenic, etc., est utile contre la peste (Epist. 96, p. 1028). Ces indications sont très rares. Il est trop profondément religieux pour s'attacher à ces vétilles.

⁸⁴ *De lithotomia vesicae*, ch. 12 ; p. 727.

⁸⁵ Une fort belle ouvre la Cent. I (éd. 1641).

⁸⁶ P. 727.

⁸⁷ *De gangraena et sphac.*, ch. 18, p. 806 s.

⁸⁸ *De lithot. vesicae*, chap. 22, p. 741 ; aussi Cent. I, 68.

⁸⁹ *De lithot. vesicae*, chap. 7, p. 718 ss. ; conclusion, p. 761.

⁹⁰ Fabrice a publié trois volumes de cantiques et de poésies religieuses ; les pensées heureuses n'y manquent pas, mais l'ensemble est terne et sans élan. (Wiepen, note 102 et p. 18.)

⁹¹ *De lithot. vesicae*, ch. 7, p. 719 ; ch. 4, p. 712 s. ; et Lettre 54, p. 998.

⁹² H. Schobinger, né en 1602 et qui sera depuis 1635 médecin pensionné de St-Gall, entra en apprentissage chez Fabrice à Berne avant 1623. Fabrice est alors déjà quelque peu décrépit. Dans ses lettres, Schobinger se plaint surtout d'être traité non comme un étudiant libre, mais comme un simple apprenti ; il déclare dame Hilden, « comme les lyonnaises en général, pleine d'arrogance, rusée, parfois grossière et insupportable » ; « tous deux semblent fort démunis d'argent et d'autant plus désireux d'en toucher ; elle se fait octroyer de beaux honoraires derrière le dos de son époux »... V. Brunner-Muralt, *Aus Briefen... Schweiz. Aerzte d. 17. J.*, p. 43, 48, 52 note. Il faut faire la part d'un peu d'arrogance juvénile dans ces critiques. La générosité de Fabri est au contraire bien attestée et l'on sait qu'il a laissé une fortune appréciable.

⁹³ Epître au lecteur, Op. omn. — Dans la dédicace de la Cent. V (éd. 1641) Fabri rend à Messieurs de Lausanne le témoignage qu'il les a toujours vus traiter avec honneur les médecins et l'art médical et s'opposer dans la mesure où c'était possible aux imposteurs.

⁹⁴ VI, 63, 64 ; aussi lettre à Paul Croquer, p. 658.

⁹⁵ Epître au lecteur. Un de ces squelettes aux omoplates fracturées se voyait encore en 1791 à Berne, avec une note de la main de Fabri ; *R. H. V.* 1934, 368.

⁹⁶ Testament de Fabrice, in R. J. Schaefer, 27 ss.

⁹⁷ Voir par exemple dans la II^e Centurie les obs. 28, 45, 55, 57, 63, 65, 89, toutes prises dans le Pays de Vaud, avec les noms des assistants, etc.

⁹⁸ V, 43 ; et p. 973.

⁹⁹ Un cas intrigue fort Fabri : une mère atteinte de variole grave donne naissance à un enfant vivant, couvert de pustules. Faut-il voir là, se demande-t-il, un contre-coup de l'imagination maternelle affectée, ou la contagion a-t-elle été transmise par le sang de la mère ? (IV, 55.)

¹⁰⁰ Je ne puis me ranger à l'opinion de Morax, p. 56, qui considère l'obs. 10, Cent. III, comme un cas de diphtérie. Ce « catarrhe suffocant » est susceptible d'interprétations diverses ; et en tous cas aucune épidémie diphtérique ne figure dans les *Opera*.

¹⁰¹ En 1601 (I, 95) Fabri voit plusieurs étudiants de Lausanne succomber à une « pleurésie mortelle », après avoir pris des bains froids pendant la canicule. On pense à une contagion, mais laquelle?

¹⁰² *De dysenteria*, p. 669 s.

¹⁰³ VI, 32 ; Lettre 41, p. 989 ; Lettre 65, p. 1008.

¹⁰⁴ Deux versions en sont données par la *R. H. V.*, 1896, 56 ; 1908, 156.

¹⁰⁵ III, 3 ; IV, 23 ; IV, 86. — Fabri reverra la peste à Berne où elle enleva entre trois et quatre mille personnes en 1628-29 ; VI, 29 ; VI, 90 ; VI, 92. — Je ne saurais préciser quelle était alors la population de Lausanne ; sept à huit mille habitants, peut-être ? Dans ce cas, le tiers environ de la population aurait été atteint ; sur cent malades, 84 mouraient.

¹⁰⁶ III, 92 ; V, 92, 98, 99, 100. — Berne recevait dans un hôpital spécial, hors ville, les cas de vérole, vaudois aussi bien qu'allemands. Là aussi, au dire de notre chirurgien, il y aurait eu des critiques à faire.

¹⁰⁷ Fr. Mestrezat, né à Thonon vers 1580, fait ses débuts comme apothicaire pensionné à Payerne (1605-12), exerce ensuite comme médecin et apothicaire à Neuchâtel (1612-37), pour terminer sa carrière à Berne (1637-† vers 1662), comme médecin de l'hôpital de l'Isle et médecin pensionné de la ville. Il est fils de Jean et de sa première femme Elisabeth Pion et épouse à Neuchâtel Guillaume Schaffner qui lui donna deux filles. Jean Mestrezat, lui aussi apothicaire, est l'un des trois frères qui pour cause de religion quittèrent Thonon peu avant 1600 ; c'est de lui que descendent tous les Mestrezat vaudois. Il s'établit à Orbe dont il acquit la bourgeoisie en 1598, tandis qu'Aimé fut médecin à Nyon et Michel châtelain dans la même ville. — C'est à tort que D.H.B.S. fait de notre François un fils de Michel et un bourgeois de Berne et assigne à son séjour dans la capitale les limites 1629-1655. Les A.C.V. possèdent de lui (Bt n° 6) un Livre de parties livrées, tenu à Neuchâtel de 1617 à 1629.

¹⁰⁸ Publiée en 1626 ; Fabri la signe le 17 juillet (Ed. 1641) ; le 12 déc. le Conseil inscrit : « receue et leue une missive de spectable Guillaume Fabry docteur en médecine et chirurgie avec ung livre de centuries de son art dédié à nos honnorés Seigneurs »... — Dans l'édit des *Opera omnia* de 1682, les dédicaces particulières des Centuries ne figurent plus ; elles sont remplacées par une Préface générale, à LL. EE. de Berne, du 1^{er} avril 1633.

¹⁰⁹ VI, 71.

¹¹⁰ Wiepen ; Schaefer.

¹¹¹ Epist. 32 et 63, p. 977, 1007.

¹¹² IV, 23.

¹¹³ *De Valetud. tuenda*, p. 645.

¹¹⁴ IV, 86. Voyez sa figure minable sur le portrait de 1603 !

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ *Ibid.* ; aussi VI, 93. — Wiepen, note 85, va chercher Riff (Ryfthal = Lavaux) en Istrie.

¹¹⁷ Fabri la nomme toujours *Colinetaea* lorsqu'il lui donne son nom. Elle était fille d'un imprimeur de Genève ; le mariage eut lieu dans cette ville le 30 juillet 1587. V. aussi A. Guisan, *Le contrat de mariage de F. de Hilden*, 5^{me} Congrès internat. d'hist. de la méd., Genève, 1925.

¹¹⁸ II, 56.

¹¹⁹ VI, 63, et p. 658 et 904 ss.

¹²⁰ Par exemple, II, 91.

¹²¹ V, 21. Le fait que Marie Colinet n'est pas la première qui eut recours à ce procédé n'enlève rien à son mérite, car elle ignorait avoir eu des prédécesseurs.

¹²² En 1638 ; indication empruntée à M. Lipinska, *Les femmes et le progrès des sciences médicales*, 1930, p. 73.

¹²³ A l'occasion de cet anniversaire, devant la Société de médecine de la ville de Berne (15 février 1934), le Prof. de Quervain a fixé de façon magistrale la place que Fabri occupe dans l'histoire de la chirurgie : *Der Berner Stadtarzt Fabricius Hildanus*.

¹²⁴ Fin d'une pièce de vers par Daniel de Tavel, de Payerne, accompagnant la II^{me} Centurie, éd. 1641.

¹²⁵ Cinq portraits de Fabri ont été faits de son vivant.

Quatre sont gravés : 1^o 1603, à 43 ans, bois ; gravure très défectueuse, utilisée cette même année pour le Traité de la gangrène en allemand ; gravé à nouveau et mieux, Centurie I, 1606. — 2^o Agé de 52 ans. Cuivre, De Dysenteria 1616 ; Centurie IV, 1619. — 3^o Grand médaillon, cuivre, Centurie V, 1627. Ce travail très fin, représentant Fabri à 67 ans, est resté son effigie la plus connue ; c'est aussi la plus plaisante ; je la tiens pour trop idéalisée pour donner une idée vraie du modèle. Reproduite récemment par L. Gauthier (Médecine à Genève, 1906) et par A. Guisan (Centenaire de la S. V. M. 1929). — 4^o Agé de 73 ans, petit médaillon, cuivre, Opera omnia 1646 et édition J. L. Dufour 1682. — Les n^os 2 et 4 donnent le mieux l'impression de présenter le sujet de façon à la fois vivante et vraie ; le n^o 1 pèche par excès de maladresse et le n^o 3 par excès d'habileté. D'autre part, 2 et 3 dérivent si manifestement de 1 que l'on se demande si Fabri a bien posé pour eux ? — 5^o Le seul portrait peint, huile sur bois, appartient à la Faculté de médecine de l'Université de Berne ; sans date ni signature. Le modèle paraît aborder la cinquantaine ; les cheveux sont bruns, la barbe tirant un peu sur le roux, les yeux gris-bleus. Bien supérieur aux gravures, dont il diffère notablement. Je suppose qu'il aura, comme elles, été fait en Allemagne ; peut-être vers 1611-12, où Fabri y séjourne longuement.